



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

**Division
des examens
et concours
DEXACO**

Le recteur

à

L'attention des candidats individuels ou inscrits à centre de formation à distance.

BTS Systèmes Numériques

Rennes, le 16 mars 2017

N/Réf. : DEXACO2/SG/EA

Objet : BTS - Systèmes Numériques - Session 2017

Dossier suivi par
Elodie ANGOT

Téléphone
02 99 84 83 57

Télécopie
02 99 84 83 96

Mél.
Ce.dexaco2@ac-rennes.fr

13, bd de la
Duchesse Anne
CS 24209
35042 Rennes Cedex

Site internet
www.ac-rennes.fr

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) au Brevet de Technicien Supérieur spécialité « Systèmes Numériques » session 2017.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier :

- ◆ le calendrier des épreuves : ce calendrier indique les dates de toutes les épreuves. **Votre convocation ne reprendra que les épreuves auxquelles vous êtes inscrit.**

Je tiens à attirer l'attention des candidats inscrits plus particulièrement aux épreuves E1-« Culture générale et Expression » et aux épreuves professionnelles E5 (Epreuve Professionnelle de Synthèse).

1/ Informations générales :

Les candidats devront utiliser un stylo à encre de couleur foncée (bleue ou noire).

2/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E1 « Culture générale et expression » :

Pour les candidats inscrits à l'épreuve de Culture générale, vous trouverez au Bulletin Officiel n°3 du 3 mars 2016, que je vous invite aussi à consulter sur le site du ministère de l'Éducation Nationale les deux thèmes retenus pour l'année scolaire 2016-2017 (<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.htm>) :

- Je me souviens,
- L'extraordinaire.

3/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E2-« Langue vivante étrangère : anglais »

En application de l'arrêté du 22 juillet 2008, l'épreuve de langue vivante étrangère a été modifiée. Pour les candidats qui ne présentent pas cette épreuve dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF), l'épreuve ponctuelle consiste en :

- une première partie: Compréhension de l'orale, d'une durée de 30 minutes sans préparation avec une restitution écrite en français.
- une deuxième partie: Expression orale en continu et en interaction, d'une durée de 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.

Les candidats qui ne présentent pas l'épreuve dans le cadre du CCF vont être convoqués entre le **3 et 4 mai 2017.**

4/ Informations à destination des candidats inscrits aux épreuves professionnelles E5 et E6

- **E5 : Intervention sur un système numérique et d'information**

Pour les candidats non scolarisés et les candidats du CNED: 1 mois avant l'épreuve, les candidats concernés devront prendre rendez-vous avec le chef de travaux du centre d'épreuve.

Candidats	Centre d'épreuve
SN option A	
Candidat individuel 22	Lycée Félix Le Dantec - Lannion
Candidat individuel 35	Lycée Maupertuis – Saint Malo
SN option B	
Candidat individuel 29	Lycée la Croix Rouge - Brest
Candidat individuel 35	Lycée Jeanne d'Arc - Vitré
Candidat individuel 56	Lycée Alain-René Lesage - Vannes

- **E6-1 : Rapport d'activité en entreprises.**

Pour les candidats inscrits à l'épreuve E6-A (y compris les redoublants):

Extrait de l'arrêté du 12 juillet 2008 relatif au contrôle de conformité des dossiers

« La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré(...).

- La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations est constatée :
- Absence de dépôt du dossier ;
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice ;
- Durée du stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- Documents constituant les dossiers non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.»

Le rapport de stage doit être déposé en deux exemplaires dans le centre d'épreuve orale (le centre sera indiqué sur votre convocation) pour le **mercredi 10 mai 2017**, le cachet de la poste faisant foi.

Le certificat de stage sera joint au rapport.

- **E6-2 : Projets techniques**

Pour les candidats non scolarisés en 2016-2017 et les candidats inscrits en centre de formation à distance.

Cette épreuve a pour support un sujet, relatif à un projet technique, qui sera remis par l'autorité académique.

Si vous souhaitez recevoir ce sujet, vous êtes invité à en faire la demande **à partir du mercredi 10 mai 2017** auprès du centre dans lequel vous allez être affecté(e) pour passer votre épreuve E6-B (le centre sera indiqué sur votre convocation).

Vous vous présenterez avec ce dossier en deux exemplaires le jour de l'épreuve.

Voici quelques informations générales sur la rédaction de ces dossiers :

1. Ils doivent comprendre le nom et le prénom du candidat et la spécialité du BTS, **mais sans référence à un centre de formation.**
2. Il appartient à chaque candidat d'apporter un dossier le jour de l'épreuve pour son usage personnel. Il pourra également, si le référentiel l'autorise, se munir de tous documents, matériels, supports susceptibles de l'aider dans sa communication orale.
3. Les candidats qui se présentent en candidats individuels n'ont pas à faire valider leur dossier par un centre de formation puisqu'ils ne sont pas en formation pour l'année 2016-2017. S'ils le jugent nécessaire, les candidats redoublants doivent procéder à l'actualisation éventuelle de leur dossier. Votre décision sera éclairée au vu des éléments de note et du regard porté par le jury sur les fiches d'aide à l'évaluation.

Enfin, je tiens à vous préciser que votre convocation vous sera adressée par mes soins vers la semaine 15 à votre adresse personnelle. Je vous demanderai de bien vouloir contacter mes services si vous ne l'avez pas encore reçue début mai 2017.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Recteur et p.d.
Le Chef de la Division
des examens et concours

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish.

J. GUEGAN